



PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 8 avril 2021

Année scolaire : **2020/2021**

Numéro de séance : N° 6

Date de transmission de la convocation aux membres : le 31 mars 2021

1^{ère} convocation (oui/non) : **OUI**

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Monsieur Vincent BAUDET, principal**

Secrétaire de séance : Madame Cadier, **représentante des personnels**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents : **16 à 18h10**

Ordre du jour

I - Vie pédagogique et éducative

1. Modifications du Règlement Intérieur

II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats

III - Questions diverses déposées au secrétariat 48 heures avant la date du conseil.

- Annexes [nombre – titre)

1. Règlement intérieur
2. Convention VVCK

- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 8 avril 2021 en distanciel

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]	Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. BAUDET Vincent	X						
	Principale Adjointe	Mme De BARSAC Agnès	X						
	Gestionnaire	M. DEROUET Hervé	X						
	C.P.E.	Mme JOUINEAU Isabelle	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. LEDEUX Jean-Louis Conseiller Départ., Maire de Lusignan	Arrivée à 18h28 X			M. COQUELET Benoît, Vice-président du Conseil Départ.			
		Mme PECRIAUX Sybil Conseillère Départ. Adjointe au Maire Payré			X	Mme FAUCHER Claudie, Conseillère Départ.			
	Commune siège	Mme CAROLUS Coralie Représentante de la Commune de Lusignan			X				
	Commune siège								
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. THEVENIN Jean-Pierre			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. RUMEAU Nicolas	X			Mme LACOMBE Emilie			
		M. GUILLIN Nicolas	X			Mme MICHAUD Elodie			
		Mme CADIER Cécile	X			M. BOUHET Amaury			
		Mme DESCHEREUX Mélanie	X			Mme DU CLOUX Henriette			
		Mme THEBAULT Lydie	X			Mme CURTI Céline			
		Mme GUINOT Vaïna	X			Mme BERNAUD Isabelle			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme COUSIN Marylène			X	Mme ALEXIS Franciane			
		Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine	X			M. COURSEAU Julien			
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. MARICOURT Pierre	X			Mme NATIVEL METZGER Karine			
		Mme QUILLET Sandra	X			Mme COUPELON Lou-Emmanuelle			
		Mme KOUBAITI-JULIER Bernadette	X			Mme BRACONNIER Anne			
		M. CASTELLS Richard	Arrivée à 18h18 X			Mme COLLAS Vanessa			
		M. DAUGE Stéphane	X			M. PASQUIERS Jean-Philippe			
		Mme FROELICH Pia			X	Mme CAILLE- REMBEAULT Virginie			
	Elèves	CORBIN Laura	X			GARY Romane			
		MAILLET Juliette			X	BOURGOIN Anaé			

[☑] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Le conseil d'administration se tient en distanciel en raison des conditions sanitaires liées à la Covid.

Le président du conseil, Monsieur Baudet, ouvre la séance à 18h10.

Le quorum étant atteint, Madame Cadier, représentante des personnels, se porte volontaire pour assurer le rôle de secrétaire de séance.

Monsieur Baudet débute le conseil d'administration par l'approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 08 mars 2021. Aucune remarque n'étant apportée par les membres du conseil d'administration. Ce compte rendu du précédent conseil est voté à l'unanimité.

Monsieur Baudet indique qu'aucune question diverse n'a été déposée.

I - Vie pédagogique et éducative

1. Modification du règlement intérieur (Annexe 1)

Monsieur Baudet explique aux membres du conseil d'administration que cette modification porte essentiellement sur les horaires.

Le 06 octobre 2020, les membres du conseil d'administration se sont montrés favorables à une modification des horaires pour prolonger la pause méridienne afin que celle-ci soit d'1h30 conformément au décret du 3 août 2016.

La demande de modification a été validée par Grand Poitiers Communauté urbaine et transmise à Monsieur Baudet dans un courrier en date du 18 mars 2021, après un travail de concertation avec le SIVOS du Pays Mélusin, le lycée agricole régional Xavier Bernard et Vitalis (société de transports de Grand Poitiers).

Les horaires du matin ne changent pas mais ceux des retours seront assurés à 16h40 pour une sortie à 16h35 et à 12h10 le mercredi pour une sortie à 12h05.

Monsieur Baudet conclut en précisant qu'à compter de la rentrée 2021 le transport scolaire des élèves du premier degré sera indépendant de celui des élèves du second degré.

Madame Koubaiti-Julier, représentante des parents d'élèves, fait remarquer que l'allongement de la pause méridienne avait été voté en conseil d'administration mais pas à l'unanimité.

Monsieur Baudet précise que ce point avait été voté à la majorité.

18h18 : Connexion de Monsieur Castells, représentant des parents d'élèves (le nombre de votants est à présent de 17).

Monsieur Baudet réprecise les modifications d'horaires pour la rentrée 2021 :

- La journée se terminera à 16h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et à 12h05 les mercredis
- Le ¼ d'heure lecture aura lieu tous les jours, mercredi compris
- L'accompagnement éducatif aura lieu de 16h45 à 18h00
- Les horaires de retenue seront modifiés également (de 16h45 à 17h45)

Cette modification du règlement intérieur est soumise au vote :

Vote : 0 contre / 2 abstentions / 15 pour

Monsieur BAUDET conclut ce 1^{er} point à l'ordre du jour en signalant que le nouveau règlement intérieur s'appliquera à la rentrée 2021/2022 et sera mis à jour dans les carnets de liaison des élèves.

II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats (Annexe 2)

Monsieur Baudet propose aux membres une convention entre le club Vallée de la Vonne Canoë-Kayak (VVCK) et le collège pour le prêt de matériels et d'équipements (pagaies, gilets de sauvetage...) dans le cadre de l'UNSS, les mercredis après-midi pour les mois de mai et juin, mais également dans le cadre de l'EPS pour le mois de juin.

Monsieur Baudet précise que les professeurs d'EPS ont le projet, si les conditions sanitaires le permettent, d'emmener toutes les classes faire une journée de découverte canoë-kayak / course orientation.

Madame Koubaiti-Julier, en tant que présidente du club, se dit très contente que les professeurs d'EPS puissent faire découvrir le canoë-kayak aux élèves du collège cette année dans le cadre d'une découverte UNSS et EPS. Elle précise qu'à l'avenir il serait possible de mettre en place des séquences de canoë-kayak dans la programmation des cours d'EPS. La convention prévoit d'avoir des moniteurs pour encadrer l'activité. Elle signale d'ailleurs que les activités du club se poursuivent même actuellement avec les conditions sanitaires.

Madame Jouineau, conseillère principale d'éducation, demande si un tarif est à prévoir dans la convention dans le cas de cours encadré en EPS.

Madame Koubaiti-Julier répond positivement en précisant que le club a actuellement un encadrant disponible mais qu'il serait possible d'en prévoir un autre si besoin.

Monsieur Baudet confirme l'ensemble de ces propositions.

18h28 : connexion de Monsieur Ledoux, conseiller départemental (le nombre de votants est à présent de 18).

Cette convention est proposée au vote.

Vote : 0 contre / 0 abstention / 18 pour

Les deux sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur Baudet fait un point sur le fonctionnement du collège de cette semaine en distanciel.

Il précise qu'il existe de très grosses difficultés de connexion avec de grandes lenteurs (ENT, PRONOTE...). Une information du rectorat ce soir a averti les établissements scolaires que l'ENT ne serait pas disponible jusqu'à nouvel ordre (conséquences d'une cyber-attaque). Ces difficultés de connexion s'ajoutent à la nouvelle mise en place d'un enseignement à distance. Monsieur Baudet est conscient des difficultés auxquelles chacun doit faire face mais précise que tout le monde fait son possible pour que cela se passe du mieux possible.

Il signale que la semaine dernière, Madame de Barsac, principale-adjointe, et lui-même sont passés dans toutes les classes pour s'assurer que tous les élèves avaient leurs codes de connexion à l'application EduConnect. Il précise également que du matériel a été mis à disposition des élèves qui n'en possédaient pas : 14 ordinateurs portables sur les 22 disponibles ont fait l'objet de prêts. Il en reste quelques-uns si besoin. Il invite les parents d'élèves à relayer l'information aux familles.

Pour les quelques élèves qui ne peuvent pas imprimer les cours, ces derniers sont imprimés et envoyés aux familles par voie postale par le collège.

Monsieur Baudet signale que l'ensemble du personnel administratif et de vie scolaire est présent au collège et que trois élèves sont accueillis chaque jour au sein de l'établissement.

Remarque de Monsieur Ledoux : il faudra faire un point sur la mise à disposition de l'Espace V en raison de l'utilisation de cette salle pour la vaccination. Monsieur Baudet précise qu'il reviendra vers lui au retour des vacances de printemps.

Madame Koubaiti-Julier demande quels sont les attendus en termes d'horaires pour les élèves. Monsieur Baudet répond que les élèves s'organisent en fonction de la quantité de travail demandée. Monsieur le principal indique qu'afin de maintenir un lien entre le collège et l'ensemble des élèves, l'ensemble des membres des équipes pédagogiques et éducatives sera invité à soutenir au mieux les élèves les plus en difficultés. De plus, Monsieur Baudet informe que chaque équipe pédagogique a créé un fil de discussion sur l'outil « Pronote », entre autres, pour équilibrer le nombre de visioconférences et la charge de travail demandée aux élèves par jour. Même si l'organisation peut être difficile pour certains élèves, il faut que les élèves s'impliquent chaque jour et soient présents aux visioconférences. Un accompagnement des familles est souhaitable quand cela est possible surtout pour les plus jeunes (sixièmes).

Madame Koubaiti-Julier précise qu'il serait souhaitable que les visioconférences soient annoncées assez longtemps à l'avance (pas la veille au soir).

Monsieur Baudet valide cette remarque même si cela reste un fait isolé dans l'ensemble des visioconférences réalisées cette semaine.

Madame Koubaiti-Julier demande si, à défaut d'un ENT qui fonctionne, un autre moyen serait envisagé pour relayer les informations (devoirs...) aux familles.

Monsieur Baudet signale que les enseignants, comme l'administration, rencontrent les mêmes difficultés de connexion et que l'accès aux outils informatiques reste défaillant pour tous donc aucune autre solution ne peut être envisagée.

IV - Questions diverses

Aucune question n'a été déposée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h50.

La secrétaire de séance,

Cécile CADIER



Le Président,
COLLEGE JEAN MONNET
Le Principal
86600 LUBAGNAN
LEBAUDET



